



Monsieur Alain Rousset  
Président de la Région Nouvelle-Aquitaine  
Hôtel de Région de Bordeaux  
14, Rue François de Sourdis CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex

**Copie à DGS, DRH, Cabinet, Pierre Chéret, Dominique Astier, Sandrine Derville, dialogue social**

**A Limoges, Poitiers, Bordeaux, le 22 janvier 2024**

**Objet : Préavis de grève pour l'ensemble des agents de la Région Nouvelle-Aquitaine, du 1<sup>er</sup> février 2024 au 29 février 2024, de 0 à 24h.**

Monsieur le Président,

Nous, organisations syndicales représentatives des agents de la Nouvelle-Aquitaine, demandons que soit entendue notre demande – ancienne et répétée – de création de postes de titulaires remplaçants supplémentaires et ce pour l'ensemble des EPLE de la région, mais aussi pour le siège de Bordeaux, Limoges et Poitiers.

Nous demandons également que soient considérés, lors de la visite visant « l'outil de dotation en personnels » des établissements scolaires, les moyens pour compenser les restrictions médicales, les temps de formation des agents ainsi que les temps d'activités syndicales. Il n'appartient pas aux agents de la collectivité de compenser la surcharge de travail générée par l'absence de leurs collègues, quelle qu'en soit la raison. Il ne leur appartient pas non plus de compenser les aménagements de poste de leurs collègues victimes de l'usure engendrée par leur travail.

L'outil de dotation en personnel est à ce jour bien trop restrictif et ne prend nullement en compte les éléments cités plus haut.

Nous réaffirmons notre demande que soit révisé l'outil « dialogue de dotation » pour que ce service public d'éducation puisse être rendu dans les meilleures conditions possibles dans l'ensemble des lycées de la Région.

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des agents de la Région Nouvelle-Aquitaine à se mobiliser pour la défense du service public d'éducation dans les lycées et de la continuité et la qualité du service public pour tous les citoyens de Nouvelle-Aquitaine par ce préavis de grève du 1<sup>er</sup> février 2024 au 29 février 2024.

Nos organisations syndicales sont évidemment disponibles pour toute discussion sur ce dossier.

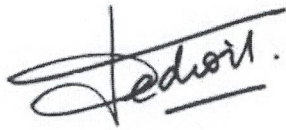
Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour les syndicats de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les secrétaires générales et secrétaires généraux

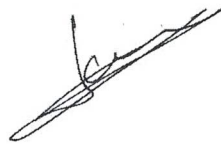
Pour la CFDT,

Juliette Ledroit



Pour la CGT,

Eduardo Barzana



Pour la FA-FPT,

Caroline Charruyer



Pour FO,

Laurent Marchat



Pour la FSU,

Christophe Nouhaud



Pour l'UNSA,

Amélie Cohen-Langlais



Document reçu en mains propres  
le 23/1/2024  
à l'accueil RH Limoges

*Ophebt*

Région Nouvelle-Aquitaine

Site de Limoges

27, boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1